

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1975 B 00226
Numéro SIREN : 304 306 418
Nom ou dénomination : ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/041812

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/041812**
n°de gestion : **1975B00226**
n°SIREN : **304 306 418 RCS Lyon**

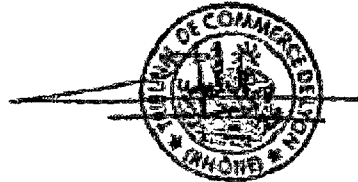
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ETABLISSEMENTS CARLHIAN - Société par actions simplifiée
47 rue Maryse Bastié 69008 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

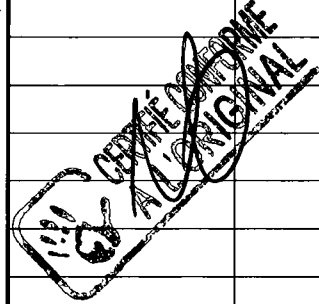


5337104

5337104

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 47 RUE MARYSE BASTIE 69008 LYON Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 3 0 4 3 0 6 4 1 8 0 0 0 3 5 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>		N-1 <u>31/12/2017</u>		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 656	AG	7 665	3 991	3 794	
	Fonds commercial (1)	AH	154 288	AI		154 288	154 288	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP	169 606	AQ	149 212	20 394	19 026	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	404 671	AS	289 012	115 659	125 760	
	Autres immobilisations corporelles	AT	155 208	AU	81 561	73 646	77 944	
Immobilisations en cours	AV	126 061	AW		126 061	54 330		
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU	314 269	CV		314 269	314 269	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Prêts	BF	1 200	BG		1 200	500	
	Autres immobilisations financières*	BH	3 396	BI		3 396	3 196	
	TOTAL (II)	BJ	1 340 355	BK	527 451	812 904	753 108	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	453 626	BM	28 533	425 093	393 476
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 058 461	BS	66 577	991 884	308 438
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 718 266	BY	306 249	3 412 016	1 957 418
		Autres créances (3)	BZ	311 326	CA		311 326	392 367
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	300 535	CE		300 535	300 535
Disponibilités		CF	1 487 539	CG		1 487 539	2 560 598	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	9 619	CI		9 619	8 645	
	TOTAL (III)	CJ	7 339 372	CK	401 359	6 938 013	5 921 477	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 679 727	1A	928 810	7 750 917	6 674 585	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes .		CP	4 596	(3) Part à plus d'un an . CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des qualifications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 246 000.....)	DA	246 000		246 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	24 600		24 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	4 060 427		3 779 222	
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	789 002		383 205	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	5 120 029		4 433 027	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées		DN				
TOTAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			5 845	
	Provisions pour charges	DQ	227 179		12 621	
	TOTAL (III)	DR	227 179		18 466	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	450 483		534 848	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	266 848		245 227	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	838 639		744 033	
	Dettes fiscales et sociales	DY	783 349		631 530	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			1 224	
	Autres dettes	EA	60 946		66 229	
Compte régul.	EB					
	TOTAL (IV)	EC	2 400 264		2 223 092	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED	3 445			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 750 917		6 674 585	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Ecart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 036 409		1 688 796	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD	9 223 605	FE		FF	9 223 605
			} services*	FG	113 326	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		9 336 931	FK		FL	9 336 931
	Production stockée*					FM	728 864	
	Production immobilisée*					FN	(190 242)	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	61 772	
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 706	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 139 273
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 190 043	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(33 158)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	686 916	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	72 674	
	Salaires et traitements*					FY	1 139 556	
	Charges sociales (10)					FZ	433 802	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*				GA	43 319
				} - dotations aux provisions				GB
	Sur actif circulant . dotations aux provisions*						GC	179 801
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	227 179	
	Autres charges (12)					GE	27 264	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 967 395	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 171 878	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	5 845	
	Différences positives de change					GN	319	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	5 845	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	42 777	
	Différences négatives de change					GS	3 598	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	42 777	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(36 932)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 134 946	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CARLHIAN

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 812		2 811	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			17 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			61 706	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	6 812		81 517	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 554		8 874	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	709		3 532	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 263		12 406	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(451)		69 111	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	345 493		174 340	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 151 931		7 067 800	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 362 929		6 684 595	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	789 002		383 205	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			2 551
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			7 114	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 000		1 972	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 200		1 230		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6						
	obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
		7 263		6 812		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAS CARLIAN

47 RUE MARYSE BASTIE

69008 LYON

ANNEXE

SEG CABINET Y. & C. GUILLERME
3 ALLEE DES CENTAUREES

38240 MEYLAN
04 76 90 20 10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 24 682 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 24 682 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	24 682
Total	24 682

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.5000	12 000			12 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art 831-2/10)

Nature	Montant des éléments			Global	Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport		
fonds de commerce	2 288			2 288	
fonds de commerce DCM	152 000			152 000	
Total	154 288			154 288	

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 362
Total	3 362

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 115
Emprunts et dettes financières diverses	3 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 588
Dettes fiscales et sociales	353 478
Total	503 562

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 619
Total	9 619

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes France 20%	1 315 232
Ventes Exportations	6 386 386
Ventes en suspension taxe	115 986
Ventes CEE	1 406 002
Loyer TEXTILDOR	8 400
Emballage port France	8 797
Emballage port Export	67 902
Emballage port s/vte suspension taxe	21
Emballage port CEE	14 594
Produits activités annexes	4 938
Produits activités annexes exo	8 674
Total	9 336 932

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 346 041
Ventes Export	6 454 288
Ventes CEE	1 420 596
Ventes Suspension	116 007
Total	9 336 932

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	245 768

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarie
Cadres	7
Employés	4
Ouvriers	17
Total	28

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R. 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	246 000	246 000	246 000	246 000	246 000
Nbre des actions ordinaires existantes	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 213 934	7 071 770	7 927 388	7 039 887	9 336 931
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	508 490	471 160	900 239	487 135	1 518 176
Impôts sur les bénéfices	129 464	128 597	260 900	174 340	345 493
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	295 699	297 518	545 289	383 205	789 002
Résultat distribué					102 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	31.59	28.55	53.28	26.07	97.72
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	24.64	24.79	45.44	31.93	65.75
Dividende distribué à chaque action					8.50
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	25	24	25	24	28
Montant de la masse salariale de l'exercice	986 937	966 471	1 051 910	1 080 757	1 139 556
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	416 452	401 533	426 256	446 750	458 484

ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par actions simplifiée au capital de 246 000 Euros

Siège social : 47, rue Maryse Bastié - 69008 LYON

304 306 418 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE

DU 28 JUIN 2019

Extrait du procès-verbal

RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 789 001,84 Euros comme suit :

- aux actionnaires, à titre de dividendes, la somme de : 102 000 Euros
Soit 8,5 Euros pour chacune des 12 000 actions
composant le capital social,

- Le solde, soit : 687 001,84 Euros
au poste «Autres réserves».

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 2 juillet 2019.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, au prélèvement forfaitaire non libératoire codifié à l'article 117 quater du Code général des impôts, sauf dispense formulée dans les conditions légales ; ou, le cas échéant à l'abattement prévu par l'article 158-3-2° du Code général des impôts en cas d'option globale du contribuable pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons qu'il a été mis en distribution, au cours des 3 derniers exercices, les sommes suivantes :

Exercice	Dividende/action	Revenus éligibles à l'abattement de l'article 158-3 CGI	Revenus non éligibles à l'abattement de l'article 158-3 CGI
2018 (ex. 31.12.2017)	8,5 €	102.000 €	
2017 (ex. 31.12.2016)	8,5 €	102.000 €	
2016 (ex. 31.12.2015)	7 €	84.000 €	

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

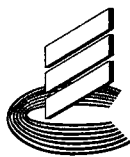


Thierry GONTARD.

Société civile

ANZALONE MOUNIER

*Experts comptables
Commissaires aux comptes*



SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par Actions Simplifiée au capital de 246 000 Euros

47 Rue Maryse Bastié

69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN

Société par actions simplifiées au capital de 246 000 Euros

47 Rue Maryse Bastié

69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 30 Juin 2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître un **bénéfice comptable de 789 002 Euros** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS ETABLISSEMENTS CARLHIAN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SEYSSINET, le 6 Juin 2019

Pour la Société Civile ANZALONE MOUNIER



Samuel ANZALONE
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 655.72	7 665.06	3 990.66	3 794.00	196.66	5.18
	Fonds commercial (1)	154 287.74		154 287.74	154 287.74		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	169 605.83	149 211.97	20 393.86	19 026.28	1 367.58	7.19
	Installations techniques, matériel et outillage	404 671.16	289 012.25	115 658.91	125 760.21	10 101.30	8.03
	Autres immobilisations corporelles	155 207.71	81 561.40	73 646.31	77 943.89	4 297.58	5.51
	Immobilisations en cours	126 061.45		126 061.45	54 330.07	71 731.38	132.03
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	314 269.12		314 269.12	314 269.12			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	1 200.00		1 200.00	500.00	700.00	140.00	
Autres immobilisations financières	3 396.30		3 396.30	3 196.30	200.00	6.26	
	Total II	1 340 355.03	527 450.68	812 904.35	753 107.61	59 796.74	7.94
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	453 626.00	28 533.00	425 093.00	393 476.00	31 617.00	8.04
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 058 461.00	66 577.00	991 884.00	308 438.00	683 446.00	221.58
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	3 718 265.68	306 249.39	3 412 016.29	1 957 418.04	1 454 598.25	74.31
	Autres créances	311 326.38		311 326.38	392 366.55	81 040.17	20.65
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	300 535.48		300 535.48	300 535.48			
Disponibilités	1 487 538.77		1 487 538.77	2 560 598.35	1 073 059.58	41.91	
Charges constatées d'avance (3)	9 619.11		9 619.11	8 644.99	974.12	11.27	
	Total III	7 339 372.42	401 359.39	6 938 013.03	5 921 477.41	1 016 535.62	17.17
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 679 727.45	928 810.07	7 750 917.38	6 674 585.02	1 076 332.36	16.13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

4 596.30

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 246 000)	246 000.00	246 000.00				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	24 600.00	24 600.00				
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves	4 060 427.14	3 779 222.22	281 204.92	7.44			
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	789 001.84	383 204.92	405 796.92	105.90		
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 120 028.98	4 433 027.14	687 001.84	15.50		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques		5 845.13	5 845.13	100.00		
	Provisions pour charges	227 179.18	12 621.25	214 557.93	NS		
	Total III	227 179.18	18 466.38	208 712.80	NS		
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	449 605.08	534 573.85	84 968.77	15.89		
	Concours bancaires courants	878.04	274.23	603.81	220.18		
	Emprunts et dettes financières diverses	266 847.67	245 226.72	21 620.95	8.82		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 638.59	744 032.92	94 605.67	12.72		
	Dettes fiscales et sociales	783 348.77	631 530.40	151 818.37	24.04		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 224.00	1 224.00	100.00			
Autres dettes	60 946.08	66 229.38	5 283.30	7.98			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 400 264.23	2 223 091.50	177 172.73	7.97		
	Ecarts de conversion passif (V)	3 444.99		3 444.99			
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 750 917.38	6 674 585.02	1 076 332.36	16.13		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 036 409.11 1 688 796.08

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	9 223 605.20		9 223 605.20	6 930 707.37		2 292 897.83	33.08
Production vendue de services	113 326.26		113 326.26	109 179.97		4 146.29	3.80
Chiffre d'affaires NET	9 336 931.46		9 336 931.46	7 039 887.34		2 297 044.12	32.63
Production stockée			728 864.00	190 242.00		919 106.00	483.12
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			61 772.25	128 732.35		66 960.10	52.01
Autres produits			11 705.77	7 586.30		4 119.47	54.30
Total des Produits d'exploitation (I)			10 139 273.48	6 985 963.99		3 153 309.49	45.14
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 190 043.12	3 875 024.01		2 315 019.11	59.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			33 158.00	124 813.00		157 971.00	126.57
Autres achats et charges externes *			686 915.98	757 517.68		70 601.70	9.32
Impôts, taxes et versements assimilés			72 673.60	63 515.17		9 158.43	14.42
Salaires et traitements			1 139 556.42	1 080 757.15		58 799.27	5.44
Charges sociales			433 801.89	413 915.25		19 886.64	4.80
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			43 318.88	51 439.13		8 120.25	15.79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			179 800.71	48 151.00		131 649.71	273.41
Dotations aux provisions			227 179.18	18 466.38		208 712.80	NS
Autres charges			27 263.66	16 830.06		10 433.60	61.99
Total des Charges d'exploitation (II)			8 967 395.44	6 450 428.83		2 516 966.61	39.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 171 878.04	535 535.16		636 342.88	118.82
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

2 551.00
7 114.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 845.13		5 845.13	
Différences positives de change		319.46	319.46	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 845.13	319.46	5 525.67	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	42 777.40	43 822.45	1 045.05	2.38
Différences négatives de change		3 597.86	3 597.86	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	42 777.40	47 420.31	4 642.91	9.79
2. Résultat financier (V-VI)	36 932.27	47 100.85	10 168.58	21.59
3. Résultat courant avant impôts (I-II-III-IV+V-VI)	1 134 945.77	488 434.31	646 511.46	132.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 812.32	2 810.52	4 001.80	142.39
Produits exceptionnels sur opérations en capital		17 000.00	17 000.00	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		61 706.19	61 706.19	100.00
Total VII	6 812.32	81 516.71	74 704.39	91.64
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 554.30	8 874.05	2 319.75	26.14
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	708.95	3 532.05	2 823.10	79.93
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 263.25	12 406.10	5 142.85	41.45
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	450.93	69 110.61	69 561.54	100.65
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	345 493.00	174 340.00	171 153.00	98.17
Total des produits (I+III+V+VII)	10 151 930.93	7 067 800.16	3 084 130.77	43.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 362 929.09	6 684 595.24	2 678 333.85	40.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	789 001.84	383 204.92	405 796.92	105.90

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 24 682 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 24 682 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	24 682
Total	24 682

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	20.5000	12 000			12 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds de commerce	2 288			2 288	
fonds de commerce DCM	152 000			152 000	
Total	154 288			154 288	

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 362
Total	3 362

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 115
Emprunts et dettes financières diverses	3 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145 588
Dettes fiscales et sociales	353 478
Total	503 562

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 619
Total	9 619

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes France 20%	1 315 232
Ventes Exportations	6 386 386
Ventes en suspension taxe	115 986
Ventes CEE	1 406 002
Loyer TEXTILDOR	8 400
Emballage port France	8 797
Emballage port Export	67 902
Emballage port s/vte suspension taxe	21
Emballage port CEE	14 594
Produits activités annexes	4 938
Produits activités annexes exo	8 674
Total	9 336 932

Répartition par secteur géographique	Montant
Ventes France	1 346 041
Ventes Export	6 454 288
Ventes CEE	1 420 596
Ventes Suspension	116 007
Total	9 336 932

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	245 768

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	4
Ouvriers	17
Total	28